



RANDONNEURS FRANÇAIS 1921
 RANDONNEURS EUROPEENS 1976
 RANDONNEURS MONDIAUX 1983



Samedi 12 Mai 2012 et Dimanche 13 Mai 2012

L'Amicale des Diagonalistes de France organise à Grenoble (Isère-38) un BRM sanctionné par l'Audax Club Parisien. Le randonneur s'engage à respecter le code de la route et à avoir une machine munie d'un éclairage fiable pour route de nuit et à accepter sans réserve le règlement des BRM présenté au dos de la présente

Ce Brevet vous permet de découvrir la randonnée grande distance en autonomie et vous permet de vous qualifier aux épreuves des Randonneurs Mondiaux en 2012.

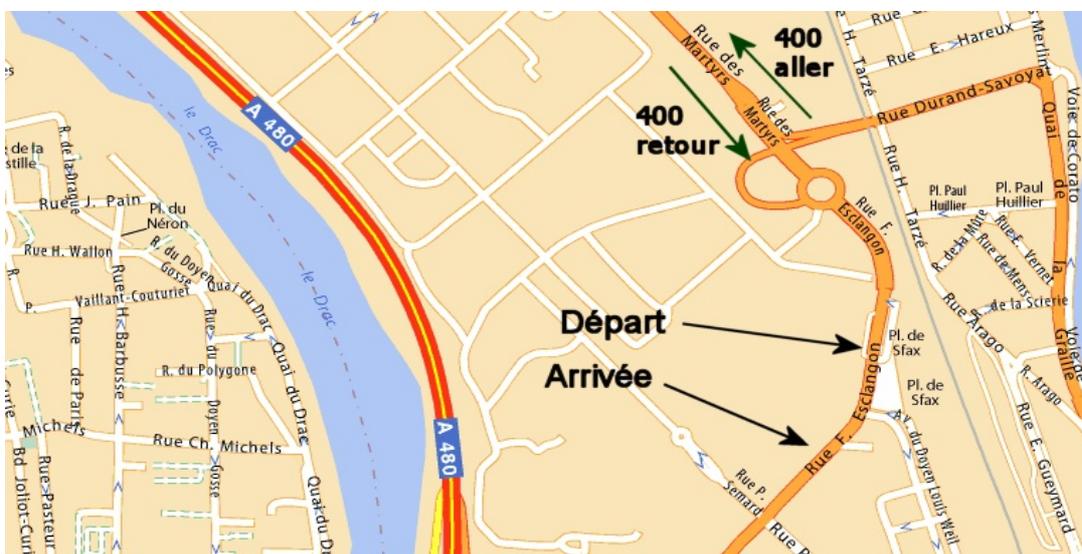
Attention : L'ADF ne dispose pas de local à Grenoble pour accueillir et recevoir les participants. Départ Place de Sfax, Terminus Tram B, devant Minatec en plein air de 16h00 à 17h00 (Pas de toilettes prévues, pas de restauration assurée, parking possible) pour un seul départ groupé à 17h00. Ce brevet s'inscrit dans la plus pure tradition randonneur, il est sans assistance, sans fléchage, un cachet humide certifie le contrôle aux endroits indiqués (pointage chez un commerçant). L'organisation n'organise pas de ravitaillement aux points de contrôle et l'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident. Le parcours comporte 12km+23km de voie verte sur laquelle la chaussée doit être partagée avec les piétons et les animaux. Soyez prudents !

Le retour s'effectue à 50 mètres du départ, à vélo, au 40 rue Félix Esclangon, en sonnant chez l'organisateur (**touche 17. Battu**) afin de remettre, en main propre, la carte de route dans la plage horaire indiquée ou en respectant une autre consigne qui sera donnée au départ du brevet. Afin de faciliter les tâches d'organisation, merci de vous pré-inscrire par courrier avec un règlement par chèque à l'ordre de Jean-Philippe Battu. Votre inscription ne sera effective que le vendredi 11/05 après 12h00, cela vous permet de vous désengager sans frais en cas de non participation de votre part. Merci de vous reporter au bulletin d'inscription ci-dessous.

En cas d'urgence, appelez le 18 ou le 112 et en cas d'abandon, prévenir le 06 77 73 66 04

Plan d'accès au départ:

Place de Sfax, Grenoble



FÉDÉRATION :

F.F.C.T. U.F.O.L.E.P.
 F.S.G.T. F.F.C.
 Autre :

BULLETIN D'INSCRIPTION – (A envoyer avec le règlement)

N° de licence :
 NOM du Club (sans Abbréviation):
 N° de département : N° de Club :

PARTICIPANT

NOM (en majuscules) : Prénom :
 Né(e) le : . . / . . / 1 9 . . - Adresse :
 Code Postal : - Commune : - Dpt. : - Pays :
 Adresse électronique : @

J'accepte sans réserve le règlement des BRM et je m'engage à ne pas consommer d'alcool pendant le déroulement de ce brevet.

Signature :

PRIX: Licencié FFCT: 3 Euro (Merci de joindre une copie de votre licence)

Autre: 5 Euro

(Chèque à l'ordre de Jean-Philippe Battu)

Médaille souhaitée : Oui (**Prix 6 Euro à régler séparément**)

Non



BREVET DE RANDONNEURS MONDIAUX

Nom du parcours :	Vallée Bleue, Dombes et Monts du Lyonnais	N° homologation :	2011 BO 02
Société organisatrice :	Amicale des Diagonalistes de France	Code ACP :	21-6609
Nom du responsable :	BATTU Jean-Philippe	Ligue :	Bourgogne
Adresse du responsable :	40 Rue Félix Esclangon 38000 GRENOBLE	Brevet de	400 Km
Téléphone	06 77 73 66 04 email: jeanba@free.fr	Date :	Samedi 12/05 et Dimanche 13/05/20
Lieu de départ :	40 Rue Félix Esclangon 38000 GRENOBLE	Heure de départ :	17:00

Contr.	LOCALITES	Carte MICHELIN		Numéro de Route	KM PARTIEL	KM TOTAL	CONTROLES	
		N°	Pli N°				Ouverture	Fermeture
C	Grenoble	77	5	Av Martyrs	0	0	17:00	17:02
	Grenoble Pont Oxford Suivre Valence Lyon	77	5	PC VV2 Rive Droite Isère	2	2		
	Barrage de Saint Egrève	77	4	PC VV2 Rive Droite Isère	4	6		
	Pont de Veurey	77	4	D3 D3C Voie Ordinaire	6	12		
	Voreppe	77		D520A	4	16		
	Col de la Placette	77	4	D520A	6	22		
	Pont Demay	77	4	D520	4	26		
	Saint Joseph de Rivière	77	4	D520	4	30		
	Saint Laurent du Pont	77	4	D520D D102C et Pont sur le Guiers	2	32		
	Les Echelles	74	15	D1006	6	38		
	Chailles	74	14	D1006	5	43		
	Pont de Beauvoisin	74	14	D916A	10	53		
	Saint Genix sur Guiers	74	14	D1516, traverser le Guiers et D40 à droite	9	62		
	Saint Didier	74	14	D592	3	65		
	Cordon	74	14		3	68		
	Glandieu	74	14	D19	4	72		
	Saint Benoit	74	14	D19	3	75		
	Le Pont de Groslée	74	14	D19	4	79		
	Fléviu	74	14	D19	9	88		
	Montagnieu	74	14	D19	4	92		
	Serrières de Briord	74	14	D19	2	94		
	Sault Brénaz	74	3	D19	7	101		
C	Lagnieu	74	3	D1075	8	109	20:12	0:16
	Ambutrix	74	3	D40B	4	113		
	Saint Maurice de Remens	74	3	D40B	4	117		
	Gevrieux	74	3	D904	3	120		
	Chalamont	74	3	D904	8	128		
	Versailleux	74	2	D904	6	134		
	Villars les Dombes	74	2	D2	7	141		
	Bouligneux	74	2	D27B	4	145		
	Saint Triver Sur Moignans	74	2	D66	9	154		
	Carrefour D17 à gauche	74	1	D17	6	160		
	Belleville	74	1	D337	9	169		
	Cercié en Beaujolais	74	1	D337	7	176		
	Beaujeu	244	2	D337	8	184		
C	Col des Echarneaux (712m)	244	2	D385 dir. Lyon et de suite D10 à droite	16	200	22:53	6:20
	Col des Ailletts (715m)	244	2	D10	2	202		
	Col des Ecorbans (853m)	244	2	D10	2	204		
	Ranchal	244	2	D10	2	206		
	(proximité de) St Vincent de Reins	244	2	D10	6	212		
	Cublize	244	2	D504 D10	9	221		
C	Amplepuis	244	2	Centre Ville et Lyon par les Sauvages D8	8	229	23:47	8:16
	Col des Sauvages (723m)	244	2	D8	8	237		
	Chaboud	244	2	D8	4	241		
	Tarare	244	2	Dir. Roanne Paris et Feurs St Marcel par D38	1	242		
	Saint Marcel L'Eclairé	244	2	D38	6	248		
	Croix de Signy (780m)	244	2	A gauche prendre D4	10	258		

	Villecheneve	244	2	D4	2	260		
	Les Auberges	244	2	A gauche et à droite D4	5	265		
	Saint Laurent de Chamoussel	244	2	D81 D4	7	272		
C	Sainte Foy l'Argentière	244	2	D489	5	277	1:17	11:28
	Duerne	244	2	D34	7	284		
	Saint Martin En Haut	244	2	D34	5	289		
	Chaussan	244	2	D34	10	299		
	Mornant	244	2	D34 D2	4	303		
	Givors	244	3	D386 puis pont via D4B dir Chasse s/Rhone	10	313		
	Chasse sur Rhone	244	3	D4	4	317		
	Vienne	244	3	Suivre Boulodrome puis Entressen et piste. Quai Pasteur et Dir Pont l'evêque par D502	6	323		
	Pont Evêque	244	3	D75 D41B et second rond point D41	4	327		
	Eyzin Pinet	244	37	D41	8	335		
	Meyssiez	244	37	D41	4	339		
	Arzay	244	37	D41	13	352		
	Col de Balbins (440m)	244	37	D518	5	357		
C	La Cote Saint André	244	37	D518	3	360	3:53	17:00
	Saint Etienne de Saint Geoirs	244	38	D154	8	368		
	La Forteresse	244	38	D154A direction Tullins	8	376		
	Col de Chatain (684m)	244	38	D154A D153	4	380		
	Tullins	244	38	D45	7	387		
	Carrefour VV2 à gauche	244	38	PC VV2 Rive Droite Isère	3	390		
C	Grenoble	244	39		23	413	5:34	20:00

Le parcours n'est pas fléché. Vous devez respecter le code de la route en vigueur. Cette randonnée n'étant pas une compétition, aucun service d'ordre n'est assuré sur le parcours. Les participants ne sont pas tenus de suivre un groupe, vous roulez à votre rythme en respectant les ouvertures et fermetures des contrôles. Si certains passages vous semblent difficiles, temporez et reposez-vous: Il y aura des périodes de reprise plus loin..

Ce brevet est couvert par l'assurance fédérale. Il vous est rappelé que le port d'un gilet de sécurité est obligatoire par tous les cyclistes hors agglomération de nuit ou de jour par mauvaises conditions de visibilité. Chaque machine doit être munie d'un éclairage avant et arrière, conformément au code de la route en vigueur. Votre réussite dépend de la qualité de votre matériel. Pour les opérations de contrôle (Lagnieu, Col des Echarmeaux, Amplepuis, Sainte Foy), prévoyez un stylo pour répondre aux questions et indiquer vos heures de passage... En cas d'abandon, prévenir le 06 77 73 66 04. En cas d'accident, appelez le 18 ou 112. Soyez prudents et Bonne route

Parcours repéré en ligne sur
<http://jeanpba.homeip.net/?page=97&onglet=1>